



**DIRECTION DE LA SÉANCE**

Le 14 octobre 2025

## **ORDRE DU JOUR DES PROCHAINES SÉANCES DU SÉNAT**

*Souligné : Entre dans le champ de l'article 23 bis du Règlement relatif à la présence des sénateurs*

## SEMAINE RÉSERVÉE PAR PRIORITÉ AU GOUVERNEMENT

**Mercredi 15 octobre 2025**

### À 15 heures et, éventuellement, le soir

- **Déclaration du Gouvernement**, suivie d'un débat, en application de l'article 50-1 de la Constitution

- Intervention des orateurs des groupes, à raison d'un orateur par groupe, par ordre décroissant des effectifs des groupes, avec 14 minutes pour le groupe Les Républicains, 12 minutes pour le groupe Socialiste, Écologiste et Républicain, 10 minutes pour le groupe Union Centriste et 8 minutes pour les autres groupes, ainsi que 3 minutes pour un sénateur ne figurant sur la liste d'aucun groupe
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : mercredi 15 octobre à 12 heures

- Proposition de loi organique visant à **reporter** le **renouvellement général** des **membres** du **congrès** et des **assemblées** de **province** de la **Nouvelle-Calédonie** pour **permettre** la **mise** en **œuvre** de l'**accord** du 12 juillet 2025, présentée par MM. Mathieu DARNAUD, Patrick KANNER, Hervé MARSEILLE, Claude MALHURET, François PATRIAT et Mme Maryse CARRÈRE (procédure accélérée) (texte de la commission, n° 21, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 13 octobre à 17 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mardi 14 octobre après-midi
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : mercredi 15 octobre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 15 octobre à l'issue de la discussion générale
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 15 octobre à 12 heures

- **Questions orales**

## SEMAINE SÉNATORIALE

Lundi 20 octobre 2025

### À 16 heures et le soir

- Proposition de loi visant à **permettre** à une **commune** d'être **intégrée**, pour une partie de son **territoire**, à un parc **naturel national** (PNN) et, pour une autre partie, à un parc **naturel régional** (PNR), présentée par M. Jean BACCI (n° 747, 2024-2025) (demande du groupe Les Républicains)

Ce texte a été envoyé à la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : mardi 14 octobre à 17 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 15 octobre après-midi
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : vendredi 17 octobre à 16 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : lundi 20 octobre après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : vendredi 17 octobre à 15 heures

- Proposition de loi constitutionnelle visant à **garantir** la **prééminence** des **lois** de la **République**, présentée par MM. *Philippe BAS*, Mathieu DARNAUD, Hervé MARSEILLE, Mme Muriel JOURDA et plusieurs de leurs collègues (n° 317, 2024-2025) (demande du groupe Les Républicains)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : mardi 14 octobre à 17 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 15 octobre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : vendredi 17 octobre à 16 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : lundi 20 octobre après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : vendredi 17 octobre à 15 heures

- Proposition de loi relative aux **formations** en **santé**, présentée par Mme Corinne IMBERT et plusieurs de ses collègues (n° 868, 2024-2025) (demande du groupe Les Républicains)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires sociales avec une saisine pour avis de la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : mardi 14 octobre à 17 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 15 octobre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : vendredi 17 octobre à 16 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : lundi 20 octobre après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : vendredi 17 octobre à 15 heures

## Mardi 21 octobre 2025

### À 14 h 30 et le soir

---

- Suite de la proposition de loi relative aux **formations** en **santé**, présentée par Mme Corinne IMBERT et plusieurs de ses collègues (n° 868, 2024-2025) (demande du groupe Les Républicains)

- Deuxième lecture de la proposition de loi, modifiée par l'Assemblée nationale, visant à **encourager**, à **faciliter** et à **sécuriser l'exercice** du **mandat d'élu local** (n° 854, 2024-2025) (demande du Président du Sénat)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : mardi 14 octobre à 17 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 15 octobre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 20 octobre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 21 octobre après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 20 octobre à 15 heures

## Mercredi 22 octobre 2025

### À 15 heures

---

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 22 octobre à 11 heures

### À 16 h 30 et le soir

---

- Suite de la deuxième lecture de la proposition de loi, modifiée par l'Assemblée nationale, visant à **encourager**, à **faciliter** et à **sécuriser l'exercice** du **mandat d'élu local** (n° 854, 2024-2025) (demande du Président du Sénat)

De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 16 heures

(Ordre du jour réservé au groupe RDPI)

- Proposition de loi visant à se **libérer** de l'**obligation alimentaire** à l'égard d'un **parent défaillant**, présentée par M. Xavier IACOVELLI (n° 349, 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : mardi 14 octobre à 17 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 15 octobre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 20 octobre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 22 octobre matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 22 octobre à 15 heures

- Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, visant à **garantir** un cadre **fiscal stable, juste et lisible** pour nos **micro-entrepreneurs** et nos **petites entreprises** (n° 677, 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission des finances.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : mardi 14 octobre à 17 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 15 octobre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 20 octobre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 22 octobre matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 22 octobre à 15 heures

## À l'issue de l'espace réservé au groupe RDPI et au plus tard à 16 heures

---

- Suite de la deuxième lecture de la proposition de loi, modifiée par l'Assemblée nationale, visant à **encourager**, à **faciliter** et à **sécuriser l'exercice** du **mandat d'élus local** (n° 854, 2024-2025) (demande du Président du Sénat)

## SEMAINE RÉSERVÉE PAR PRIORITÉ AU GOUVERNEMENT

**Mardi 28 octobre 2025**

### À 14 h 30 et le soir

---

- Projet de loi de **lutte** contre la **vie chère** dans les **outre-mer** (procédure accélérée) (n° 870, 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires économiques.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 20 octobre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 22 octobre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 27 octobre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 28 octobre après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 27 octobre à 15 heures

**Mercredi 29 octobre 2025**

### À 15 heures

---

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 29 octobre à 11 heures

- 2 conventions internationales examinées selon la procédure d'examen simplifié :

=> Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord sous forme d'échange de notes verbales entre le Gouvernement de la **République française** et le Gouvernement de la République de **Moldavie** relatif à l'**échange de permis de conduire** (procédure accélérée) (n° 764, 2024-2025)

=> Projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, autorisant l'approbation de l'accord de coopération dans le **domaine** de la **défense** entre le Gouvernement de la **République française** et le Gouvernement de la République de **Macédoine du Nord** (n° 788, 2024-2025)

- Délai limite pour demander le retour à la procédure normale : lundi 27 octobre à 15 heures

- Projet de loi autorisant l'approbation de la **convention** entre le Gouvernement de la **République française** et le Gouvernement de la **République de Finlande** pour l'**élimination** de la **double imposition** en matière d'**impôts** sur le **revenu** et la **prévention** de l'**évasion** et de la **fraude fiscales**, et l'approbation de l'avenant à la **convention** entre le Gouvernement de la **République française** et le Gouvernement du **Royaume de Suède** en vue d'**éviter** les **doubles impositions** et de **prévenir** l'**évasion fiscale** en matière d'**impôts** sur le **revenu** et sur la **fortune** (procédure accélérée) (n° 855, 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission des finances.

- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mardi 21 octobre après-midi

- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes

- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 28 octobre à 15 heures

- Explications de vote puis vote sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, visant à **renforcer** la **lutte** contre la **fraude bancaire** (n° 496, 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission à la commission des finances. Il est examiné conformément à la procédure de législation en commission selon laquelle le droit d'amendement des sénateurs et du Gouvernement s'exerce en commission.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 20 octobre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 22 octobre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance, en application de l'article 47 quater, alinéa 1, du Règlement : lundi 27 octobre à 12 heures
- Délai limite de demande de retour à la procédure normale : vendredi 24 octobre à 17 heures
- Lors de la séance, seuls peuvent intervenir le Gouvernement, les représentants de la commission pendant 5 minutes et, pour explication de vote, un représentant par groupe pour une durée ne pouvant excéder 4 minutes chacun, ainsi qu'un sénateur ne figurant sur la liste d'aucun groupe pour une durée ne pouvant excéder 3 minutes
- Délai limite pour les inscriptions des orateurs des groupes : mardi 28 octobre à 15 heures

- Éventuellement, suite du projet de loi de **lutte** contre la **vie chère** dans les **outre-mer** (procédure accélérée) (n° 870, 2024-2025)

De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 16 heures

(Ordre du jour réservé au groupe CRCE-K)

- Proposition de loi visant à **garantir la qualité des services de gestion des déchets**, présentée par Mme Marie-Claude VARAILLAS, MM. Alexandre BASQUIN, Jean-Pierre CORBISEZ et plusieurs de leurs collègues (n° 221, 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission des finances.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 20 octobre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mardi 21 octobre après-midi
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 27 octobre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 29 octobre matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 29 octobre à 15 heures

- Proposition de loi visant à la **nationalisation des actifs stratégiques d'ArcelorMittal** situés sur le **territoire national**, présentée par Mme Cécile CUKIERMAN, MM. Guillaume GONTARD, Patrick KANNER, Fabien GAY, Gérard LAHELLEC, Mme Marianne MARGATÉ et plusieurs de leurs collègues (n° 626, 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission des finances.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 20 octobre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 22 octobre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 27 octobre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 29 octobre matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 29 octobre à 15 heures

## SEMAINE DE CONTRÔLE

Mardi 4 novembre 2025

À 9 h 30

- Questions orales

À 14 h 30

- Débat sur le rapport sur la **situation** des **finances publiques locales** remis en application de **l'article 52** de la loi organique relative aux **lois de finances** (demande de la commission des finances)

- Temps attribué à la commission des finances : 8 minutes
- Réponse du Gouvernement pour une durée équivalente
- Après la réponse du Gouvernement, séquence de 16 questions réponses :
  - 2 minutes, y compris la réplique
  - Possibilité de réponse du Gouvernement pour une durée équivalente
  - Possibilité pour le Gouvernement de répondre à une réplique pendant 1 minute et à l'auteur de la question de répondre de nouveau pendant 1 minute
- Conclusion par la commission des finances : 5 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : lundi 3 novembre à 15 heures

- Débat sur le thème : « **L'avenir** de la **décentralisation** » (demande du groupe Les Républicains)

- Temps attribué au groupe Les Républicains : 8 minutes
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
- Possibilité pour le Gouvernement de prendre la parole après chaque orateur pour une durée de 2 minutes ; possibilité pour l'orateur de répliquer pendant 1 minute
- Temps de réponse du Gouvernement : 5 minutes
- Conclusion par le groupe Les Républicains : 5 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : lundi 3 novembre à 15 heures

- Débat sur le thème : « Quelles réponses apporter à la **crise du logement** ? » (demande du groupe Les Républicains)

- Temps attribué au groupe Les Républicains : 8 minutes
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
- Possibilité pour le Gouvernement de prendre la parole après chaque orateur pour une durée de 2 minutes ; possibilité pour l'orateur de répliquer pendant 1 minute
- Temps de réponse du Gouvernement : 5 minutes
- Conclusion par le groupe Les Républicains : 5 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : lundi 3 novembre à 15 heures

## Mercredi 5 novembre 2025

### À 15 heures

---

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 5 novembre à 11 heures

### À 16 h 30 et le soir

---

- Proposition de loi pour la **sécurisation juridique** des **structures économiques** face aux **risques** de **blanchiment**, présentée par Mme Nathalie GOULET et plusieurs de ses collègues (n° 877, 2024-2025) (demande du groupe UC)

Ce texte a été envoyé à la commission des finances avec une saisine pour avis de la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 27 octobre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 29 octobre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 3 novembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 5 novembre matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 4 novembre à 15 heures

De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 16 heures

(Ordre du jour réservé au groupe RDSE)

- Proposition de loi visant à libérer l'**accès** aux **soins dentaires**, présentée par M. Raphaël DAUBET (n° 899, 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires sociales.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 27 octobre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mardi 28 octobre après-midi
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 3 novembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 5 novembre matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans ma discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 5 novembre à 15 heures

- Proposition de loi visant à créer un fichier **national** des personnes **inéligibles**, présentée par Mme Sophie BRIANTE GUILLEMONT (n° 884, 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 27 octobre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 29 octobre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 3 novembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 5 novembre matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 5 novembre à 15 heures

## À l'issue de l'espace réservé au groupe RDSE et au plus tard de 16 heures à 20 heures

---

(Ordre du jour réservé au groupe SER)

- Proposition de loi constitutionnelle visant à **protéger** la **Constitution**, en **limitant** sa **révision** à la **voie** de **l'article 89**, présentée par M. Éric KERROUCHE et plusieurs de ses collègues (n° 551, 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 27 octobre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 29 octobre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 3 novembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 5 novembre matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 5 novembre à 15 heures

- Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, élevant **Alfred Dreyfus** au **grade** de **général** de **brigade** (n° 675, 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 27 octobre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 29 octobre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 3 novembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 5 novembre matin
- Temps attribué aux orateurs dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 5 novembre à 15 heures